



# *Le Petit Cottançois*



*Bulletin Municipal 57*

*Janvier 2025*

# *Au programme de votre bulletin municipal*

**Page 3** - Le mot du maire

**Page 4 - 5** - les comptes-rendus du Conseil Municipal

**Pages 6** - budgets

**Pages 7** - Histoire de banderole

**Pages 8 - 9** - Infos pratiques

**Pages 10 - 11** - La municipalité en action & des remerciements mérités

**Pages 12 - 13** - Infos sécurité

**Pages 14** - Etat civil

**Pages 15** - Classe en 4

**Pages 16 - 17** - Une Cottançoise à l'honneur : Maé DUTEL

**Pages 18 à 21** - Le RPI Cottance-Montchal

**Pages 22 à 31** - Le tour des associations

**Pages 32 - 33** - Le Cottance Café

**Pages 34** - Ateliers de Sound Painting

**Pages 35 à 43** - Infos CCFE : Ordures Ménagères, Relai Petite Enfance, Office de Tourisme...

**Pages 44** - Infos location des salles communales



## *Le mot du maire...*

Je profite de ce nouvel éditorial pour aborder un sujet qui me tient à cœur : la relation entre notre Communauté de Communes Forez Est et la population qui forme son territoire.

Cette collectivité territoriale créée en Janvier 2017 regroupe 42 communes entre Chazelles-sur-Lyon et Balbigny en passant par Veauche, Montrond-les-Bains, Feurs et Panissières. Elle compte aujourd'hui 65 00 habitants.

J'ai la chance et l'honneur de bien la connaître pour participer à ses travaux, en charge des dossiers concernant le commerce et la culture, dans une équipe de 15 Vice-Présidents et de 71 Conseillers Communautaires. Ces derniers représentent chacune des communes membres au prorata du nombre d'habitants. Ils sont repartis en commissions thématiques pour gérer équitablement l'ensemble du territoire. Ce sont ces élus, par ailleurs Maires, Adjoint(s) ou Conseiller(s) municipaux qui prennent les décisions collectivement au sein des différents groupes de travail, en fonction des compétences qu'ils ont choisies. Elles sont nombreuses : les finances (la CCFE reverse 50% de ses produits fiscaux aux communes), l'urbanisme, les zones industrielles et artisanales, le commerce, la santé, l'emploi, les ordures ménagères et les déchetteries, les crèches, le tourisme et la culture.

Ce sont donc plusieurs centaines de personnes élues et bénévoles (seuls les vice-présidents perçoivent une indemnité) qui s'investissent, aux côtés de 200 agents et techniciens, pour la bonne marche de la collectivité.

Je comprends qu'elle soit parfois mal ressentie à travers certaines décisions qui viennent modifier nos habitudes. Mais je suis certain que sans cette union, les petites municipalités ne pourraient plus fonctionner et seraient à terme menacées de disparition. D'où l'intérêt de se regrouper pour mutualiser leurs moyens et faire face conjointement à leurs obligations. « Faire ensemble ce que l'on ne plus faire tout seul »

Peut-on encore imaginer aujourd'hui des communes rurales se battant seules face aux exigences d'un Etat bureaucratique qui ne connaît que sa capitale et refuse toujours la décentralisation ?

Nous avons la chance d'appartenir à une Communauté de Communes qui garde une taille raisonnable, animée par une réelle volonté de solidarité et d'unité, qui a fait du service à la population une priorité.

Consciente qu'elle n'est pas toujours très bien perçue sur l'ensemble de ses réalisations, elle doit aujourd'hui accentuer sa communication auprès de ses habitants. Un certain nombre d'actions ont déjà été mises en place pour cela.

Je vous invite donc à la découvrir ou mieux la connaître, grâce à son prochain bulletin annuel, son site internet ou ses propositions dans le domaine du tourisme, du patrimoine (consacrées au tissage en particulier) et de la culture : notre commune accueillera la Micro Folie en janvier prochain, belle occasion d'aller à sa rencontre !

En attendant, permettez-moi, au nom de toute l'équipe municipale, de vous adresser tous nos vœux pour l'année 2025.



*Jacques de Lempis*

Maire de Cottance

# Les Conseils Municipaux

## Cela s'est passé en 2024...

Vous trouverez dans ces pages, un aperçu des sujets abordés tout au long de cette année 2024 pendant les conseils municipaux.

### Travaux - Equipement

**16/01**: travaux centre bourg = sectorisation / Réhabilitation, isolation de bâtiments communaux / Station d'épuration = fauchage

**05/03** : Extension éclairage public

**04/05** : déclassement de chemin

**30/07** : réfection bâtiment presbytère = demande de subvention

**10/12** : projets aménagements (clos Bonassieux  
– centre bourg – terrain Lauvergnat)



### Vie du village

**16/01** : bilan démarrage commerce - vœux du maire – agence Postale

**05/03** : jury assises

**04/05** : fête patronale – spectacle du 04/08 : chorale

**15/10** : collecte ordures ménagères

**10/12** : tarifs location salle d'animation – bilan commerce

## Conseils Municipaux

**16/01** : le point sur le personnel municipal

**05/03** : projet de carte communale ZACC (zone Accélération énergie renouvelable)

**04/05** : modification statuts SIEMLY (eaux) – demande de Subvention – convention santé travail – convention de soutien pour la lutte des déchets abandonnés diffus

**15/10** : convention vétérinaire

**10/12** : conventions REMOCRA (SDIS) et SIEL (énergie) – le point sur le personnel Communal.



## Finances

**16/01** : budget prévisionnel – emprunt tracteur

**09/04** : compte administratif 2023 – taux des taxes – budget primitif 2024

**04/05** : prime pouvoir d'achat agents

**30/07** : legs Lafay

## Communauté de Communes

**05/03** : organigramme - pacte fiscal -

Statuts SDIS (+ attributions de compensations)

Transfert de compétence PLUI- publicités extérieures

**04/05** : motion ordures ménagères

**30/07** : rapport CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

**15/10** : rapport d'activité 2023 – modification statuts

**10/12** : révision des attributions de compensation (SDIS)

Délégation PLUI



## Ecole et Cantine

**05/03** : horaires du RPI

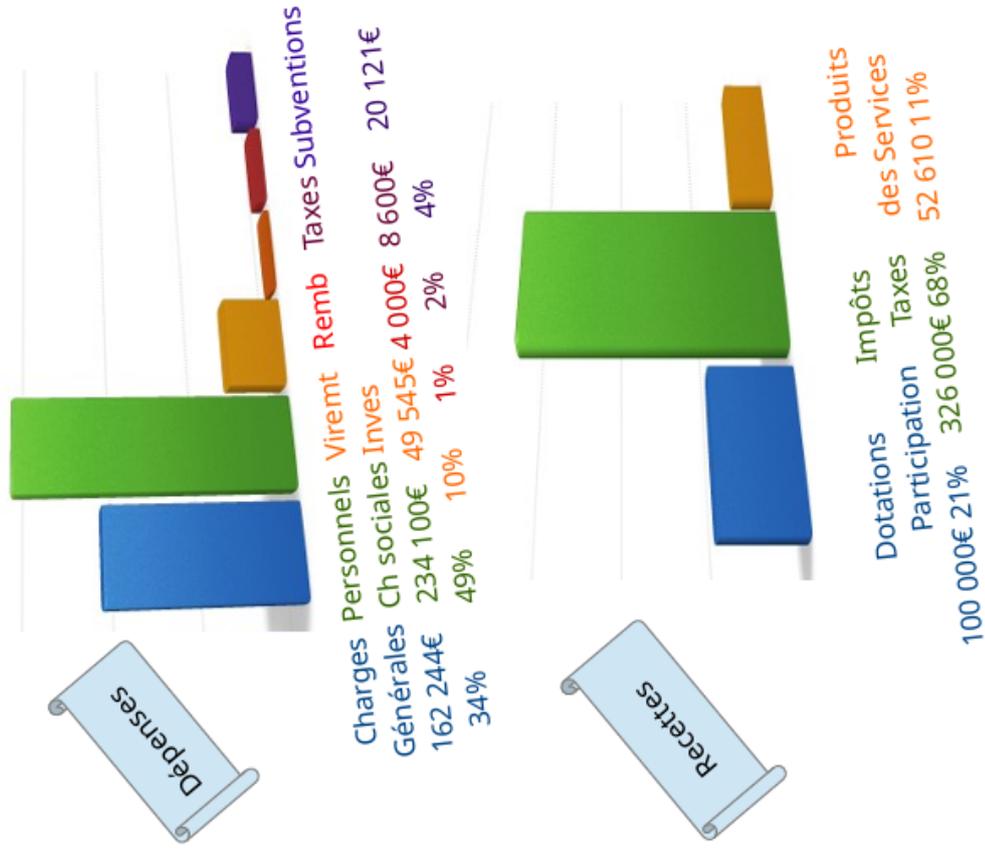
**10/12** : effectifs rentrée 2025 – souci pour maintenir la 6ème classe



# Budget Général

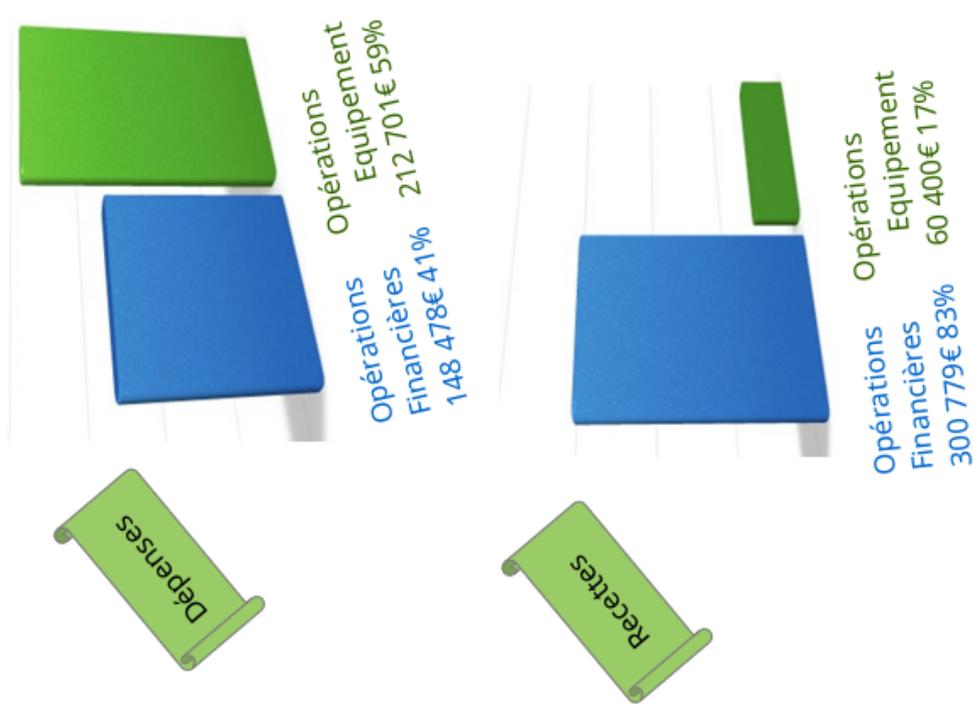
## Fonctionnement

La section fonctionnement correspond à la vie quotidienne de la commune



## Investissement

La section investissement correspond au patrimoine de la commune



## HISTOIRE D'UNE BANDEROLE

Les divergences entre l'État et les 36 600 Communes qui composent notre pays ne sont pas une nouveauté.

Le pouvoir centralisé par nos gouvernements successifs est souvent mal vécu par les Élus et les citoyens, plus particulièrement dans les campagnes.

Ces tensions se sont accentuées ces derniers mois et c'est une véritable crise de confiance qui est ressentie aujourd'hui au sein des collectivités territoriales : ces dernières sont et seront toujours le socle de notre République parce qu'elles s'appuient sur plus de 500 000 Elus Municipaux (dont la grande majorité sont uniquement animés par un engagement citoyen totalement bénévole) et 1,4 million d'agents territoriaux dévoués à leurs Concitoyens.

Alors quand un Ministre des finances se permet, depuis Bercy, de déclarer officiellement que la dette abyssale que doit supporter notre Nation est de la responsabilité des Communes et des Intercommunalités, c'est trop ! L'Association des Maires de France réagit !

Contrairement à l'État, Les Maires et leurs Conseils Municipaux ont, de par la loi, l'obligation de composer des budgets strictement équilibrés et ils sont en prise directe avec leurs populations auxquelles ils doivent rendre des comptes.

Les Communes n'ont jamais cessé d'assumer leurs missions et de faire fonctionner les services publics de proximité. Elles souhaitent aujourd'hui que l'État leur laisse les moyens de continuer leurs actions en leur accordant les outils et la confiance nécessaire.

En dehors de toute revendication politique et par solidarité avec les collègues Maires et Élus de notre pays, j'ai décidé de participer et de soutenir la campagne nationale organisée par L'Association des Maires de France, « Les Communes heureusement », relayée par l'Association des Maires de la Loire qui a créé la banderole apposée dans la cour de notre Mairie.

Parce qu'au-delà de leurs diversités, les Communes de France sont unies par le même destin, celui du principal maillon démocratique.

C'est pour cela qu'elles doivent être entendues, respectées et préservées.

Jacques de Lemps  
Maire de Cottance





**MAIRIE**

04.77.28.01.10 – [p.r.i.cottance@wanadoo.fr](mailto:p.r.i.cottance@wanadoo.fr)

**Accueil :**

lundi de 15h à 17h – jeudi de 9h à 12h –

Vendredi de 14h à 18h

**BIBLIOTHEQUE :**

Accueil mercredi & samedi de 10h30 à 12h

6€ par famille et par an

**Pour contacter le RPI Cottance – Montchal :**

**Cottance :** 04.77.28.04.79

115 Route de Valzan 42 360 COTTANCE

**Montchal :** 04.77.28.66.81

35 Rue de la Mairie 42 360 **MONTCHAL**

**mail :** ce.0420462z@ac-lyon.fr



**Pour tout savoir ;-)**



Cottance\_loire



Commune de Cottance



communedecottance@gmail.com



**LOCATION DES SALLES & ESPACES COMMUNAUX**

- ◇ **SALLE DE LA CURE :** gratuite, réservée aux associations/particuliers pour l'organisation de réunion, Assemblée Générale, Conférence et autres  
*réservation auprès de Vanessa par mail (à privilégier) à [communedecottance@gmail.com](mailto:communedecottance@gmail.com) ou au 06.50.77.57.42 (par sms) - du lundi au vendredi avant 20h*
- ◇ **SALLE D'ANIMATION :** planning sur le site de la commune.  
*réservation auprès de Vanessa par mail (à privilégier) à [communedecottance@gmail.com](mailto:communedecottance@gmail.com) ou au 06.50.77.57.42 par sms - du lundi au vendredi avant 20h*
- ◇ **HALLE MUNICIPALE :** inscription par mail à [communedecottance@gmail.com](mailto:communedecottance@gmail.com) .

**Ces espaces vous sont dédiés et vous avez la possibilité de les louer à votre guise, ils exigent de l'entretien régulier, nous vous remercions d'être vigilant et d'en prendre soin.**

**Et le transport dans tout ça ?**

- ⇒ Le mardi matin, un car passe par Cottance à destination du marché de Feurs.
- ⇒ Les transports scolaires sont également ouverts au public.

Pour plus d'infos, consultez le site du Antenne Régionale des Transports de la Loire - mail [transports42@auvergnerrhonealpes.fr](mailto:transports42@auvergnerrhonealpes.fr)



### TRI SELECTIF & ORDURES MENAGERES

⇒ 7 **points d'apport volontaire** vous permettent de faire le tri, de jeter vos ordures ménagères en vous munissant de votre badge.

Ces points ne sont pas des décharges et doivent être respectés. RIEN NE DOIT ÊTRE DEPOSÉ AUX ABORDS DES CONTENEURS SOUS PEINE D'AMENDE DE 150€.

⇒ **PILES** : vous pouvez déposer vos piles usagées à l'accueil de la mairie dans le container prévu à cet effet.

⇒ Les déchèteries de la CCFE vous accueillent gratuitement : pour connaître les horaires et adresses, connectez-vous sur le site de la CCFE.



### Ramassage des encombrants 2025 : 9 Juillet - 8 Octobre

Les encombrants, s'entendent des déchets ne pouvant entrer dans un coffre de voiture et nécessitant un dépôt en centre de tri spécialisé.

Pour que vos encombrants soient débarrassés par les agents communaux, merci de vous inscrire auprès de la mairie plusieurs jours avant les dates indiquées et rendre accessible ce qui doit être apporté à la déchèterie.

### Divagation de chiens et/ou animaux :

- ◇ Les chiens doivent être promenés en laisse et les déjections doivent être ramassées (déjections qui ne doivent pas être faites dans les lieux publics).
- ◇ Les chiens et/ou animaux ne doivent pas être laissés en divagation sur la voie publique pour éviter tout dommage matériel ou humain.
- ◇ **Les chiens ne doivent pas aboyer à longueur de journée ou de nuit** : les bruits de comportements ou bruits domestiques sont soumis au code de la santé publique.



### Bricoler & entretenir son jardin c'est bien mais...

- ◇ Les travaux de bricolage et de jardinage avec des outils ou appareils bruyants, causants une gêne sont possibles les **jours ouvrables de 8h30 à 12h / 14h30 à 19h30—les samedis de 9h à 12h / de 15h à 19h- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**
- ◇ Le brulage des végétaux reste interdit et passible d'une amende !!
- ◇ Les arbres et les haies longeant la voie publique doivent être élagués de façon à préserver la bonne circulation des personnes et des véhicules.
- ◇ Le désherbage des abords de votre propriété, des trottoirs longeant votre domicile, sont à la charge des riverains, de même que le déblaiement de la neige (sur 80 cm).



## ***Des travaux & des projets !!***



L'année 2024 terminée, nous vous présentons un bilan sur ce qui a été réalisé !

- ⇒ Nous avons poursuivi les travaux d'amélioration et d'entretien sur les bâtiments communaux avec l'isolation de la zone au-dessus de la salle des fêtes, le calorifugeage de la chaufferie de l'école ainsi que le rafraichissement de la cage d'escalier.
- ⇒ Réfection prévue des chemins Duillon, Poyoux, La Leva, chez Froget
- ⇒ Installation des jeux d'enfants pour permettre aux plus jeunes de s'amuser comme les grands !
- ⇒ Réception d'un nouveau tracteur en mars.
- ⇒ Aménagements de 7 nouveaux points d'apports volontaires pour le dépôts des ordures ménagères et le tri sélectif.

Pour 2025, un chemin devrait voir le jour pour faciliter l'accès piéton au point d'apport volontaire situé à la sortie du village, sur la route de la Plaine.



### ***De gauche à droite :***

**Ludovic MARTIN, Mickaël MALOSSE, Laurent NOALLY, Richard GAILLARD, Guy BECOT, Christophe BEURLAT**

Et en 2025 voilà ce qui vous attend !

- ⇒ Les travaux devraient s'orienter principalement autour de la réfection de la salle du bar (salle attenante à la salle des fêtes servant également de restaurant scolaire) comprenant l'isolation, l'éclairage et les huisseries...
- ⇒ Une réfection se fera également sur le bâtiment du commerce avec l'installation de volets roulants, d'une pompe à chaleur (installée fin 2024).
- ⇒ Nous poursuivrons les travaux d'entretien des voies communales
- ⇒ Sur le premier semestre, une extension de notre éclairage public sera faite Route de Valzan afin de sécuriser le cheminement des enfants vers le point de ramassage scolaire situé près du Garage Renault ainsi que l'installation d'un nouvel abribus du côté de l'allée du Millard
- ⇒ Aux abords de l'école, un dépose-minute devrait être créé toujours dans un souci de sécurisation de la circulation
- ⇒ Projet d'achat d'un tracteur tondeuse

## ***Des actions!!***

⇒ Avec le nettoyage de printemps organisé par Christiane DUFOUR et Anne-Marie COHEN

La commune de Cottance conviait samedi 9 mars les villageois, petits et grands, à participer à son traditionnel nettoyage de printemps.

Cette année, la mobilisation approche le record enregistré en 2022, malgré une météo peu clémente : ce sont 25 volontaires dont 10 enfants qui ont bravé les bourrasques de vent.

La municipalité remercie vivement tous ceux qui ont contribué à la réussite de l'événement ainsi que le Cottance Café pour la préparation des collations.

Près de 54 kg de déchets ont été récoltés sur les 7 circuits parcourus (19 kg de moins qu'en 2023) : Verres : 11.1 kg / Emballages : 11.5 kg / Encombrants : 13.0 kg / Divers : 18.1 kg

Déchets insolites : rétroviseur, pare-chocs, enjoliveur, piquet métallique, grillage, géotextile.

Les bénévoles rapportent la présence récurrente de dépôts sauvages, dans une moindre mesure qu'en 2023, et pointent encore l'abandon sur la voie publique de nombreux mégots.



## ***De la cuisson des marrons chauds...***

Lors du marché de Noël les conseillers municipaux sont prêts à braver le froid pour préparer les marrons chauds distribués pendant la soirée...



## ***Au repas de Noël du RPI !!***

Le repas de Noël des enfants, un moment très apprécié par tout le RPI avec un menu préparé avec amour par Amélie et Sandrine sans compter sur le soutien d'Edith et Gwendoline pour que tout se passe à merveille !



## ***Des remerciements***

### ***& des aurevoirs !!***

Laurent NOALLY a pris sa retraite en juin 2024 rejoignant l'équipe des retraités heureux et actifs !!

Nous le remercions pour son investissement et lui souhaitons le meilleur, et une retraite longue et paisible!

***Merci!***

## Infos sécurité !!

Le 30 Octobre 2024, Christophe LYON, adjoint à la commune de Cottance et pompier professionnel a animé une soirée d'information sur la sécurité civile, notamment en traitant le sujet du KIT D'URGENCE ET RESILIENCE.

Ce kit vise à vous préparer à une éventuelle catastrophe en ayant les éléments primordiaux pour appréhender une situation d'urgence de façon plus sereine. Il permet, si nécessaire de rester chez soi en sécurité dans l'attente des secours. Il peut également être utile en cas de départ précipité.

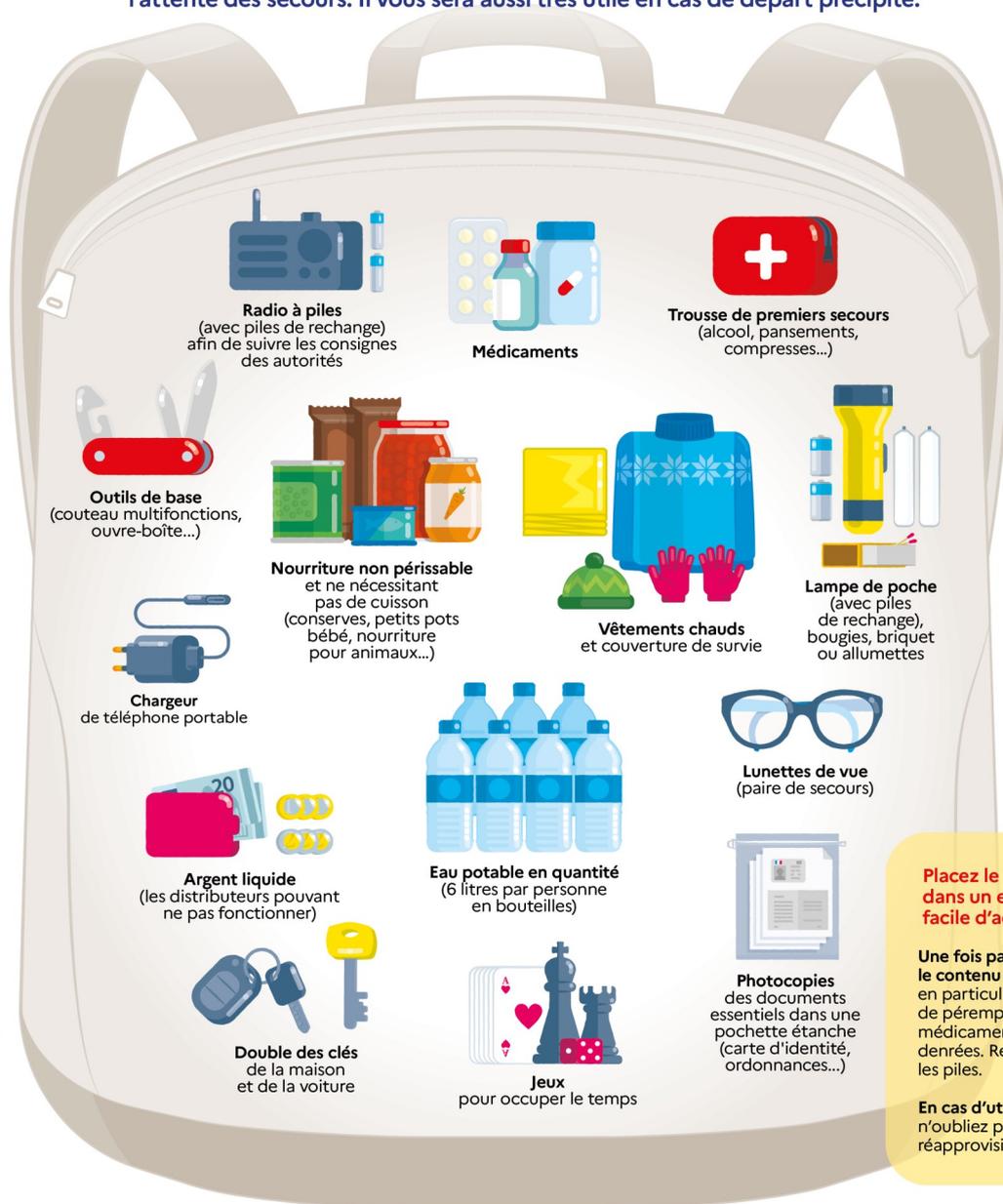
Pour plus d'info, rdv sur le site du gouvernement : <https://www.info.gouv.fr/risques/se-preparer-a-une-situation-urgence>.



# Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



## **Vous avez contacté les services d'urgence ?**

Ils vous rappellent désormais avec un **numéro unique**, le **0 800 112 112**.

### **Que se passe-t-il si je ne décroche pas et que j'essaie de rappeler ultérieurement ce numéro ?**

Si vous composez le 0 800 112 112 (appel gratuit), vous serez renvoyés sur un message vocal, vous invitant à recomposer le numéro d'urgence correspondant à votre demande initiale.

Il est donc préférable de recontacter directement le service d'urgence concerné.

### **Comment puis-je m'assurer que l'appel n'est pas frauduleux ?**

Le 0 800 112 112 a été spécifiquement mis en place pour les rappels des services d'urgence : vous pouvez répondre à ce numéro en toute confiance !

Nous vous conseillons d'enregistrer dès à présent ce numéro dans vos contacts afin de l'identifier facilement et de ne pas le confondre avec un démarchage commercial.

### **En cas d'urgence, puis-je appeler directement le 0 800 112 112 ?**

Non, le 0 800 112 112 ne remplace pas les numéros d'urgence.

En cas d'urgence vous devez continuer à composer les numéros d'urgence habituels, joignables gratuitement 24h sur 24, où vous serez alors mis en relation avec une personne en mesure de vous aider.

Pour rappel, les numéros d'urgence sont les suivants :

<b>Numéro</b>	<b>Service</b>
15	SAMU
17	Police ou gendarmerie
18	Pompier
112	Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder aux trois services ci-dessus)
197	Alerte attentat - alerte enlèvement

Les **services d'urgence** vous **rappellent** désormais avec le

# **0 800 112 112**

**Ceci n'est pas un spam !**



Pensez à **enregistrer** dès maintenant ce numéro **dans vos contacts**



# Etat civil 2024



Andréa



Mahë



Aloïse



Assane

## Bienvenus aux bébés 2024 !

Alba MELAY né le 28 Février

Gaël GRAND né le 3 Mars

Assane BOCOUM né le 28 Mars

Athena VIAND née le 5 Avril

Mahë VRAY née le 26 Mai

Aloïse PALAIS née le 2 Juin

Martin SEON né le 29 Juin

Andréa LABE né le 22 Octobre



Alba



Gaël

**Nous sommes toujours heureux de partager les photos des bébés nés dans l'année... pour les futurs parents, n'hésitez pas à nous envoyer les photos du bébé, de la fratrie ou même de la famille pour le prochain bulletin municipal à :**

**[communedecottance@gmail.com](mailto:communedecottance@gmail.com)**

## Ils nous ont quittés ...

CAQUERET André - 20/01/2024 à COTTANCE

ETANGSALE Armande, épouse SABATIER - 27/04/2024 à COTTANCE

PECH Alain - 12/01/2024 à ROANNE

FAURE Hélène Vve VERRIERE - 18/02/2024 à ST-PRIEST-EN-JAREZ

PLOTTON Jean-Claude - 12/06/2024 à FEURS

BOURRAT Michel - 25/09/2024 à ST-PRIEST-EN-JAREZ

## Les classes en 4... en route vers un passage de dizaine en beauté !

Les conscrits de la classe en 4 se sont réunis le 1er juin pour fêter comme il se doit leur nouvelle décade.

De 10 à 90 ans, se sont plus de 48 conscrits qui ont participé à cette fête traditionnelle de retrouvailles.

Au total près de 75 personnes ont pu apprécier le défilé de l'Etoile Forézienne, le bon repas concocté par le Cottance Café et ont profité de cette belle journée festive.

Merci à tous pour votre présence, et rendez-vous dans 10 ans (ou plutôt 5 ans pour les demi décades car 10 ans c'est bien trop long!).

Bonne et heureuse année à tous



# Toutes nos félicitations à Maë,

## Meilleure Apprentie de France !

Cette année, Maë Dutel a été sacrée *Meilleure Apprentie de France* en coiffure. Nous sommes allés la rencontrer pour qu'elle nous parle de sa performance.

### Quelles ont été les étapes de ce concours ?

Il s'agit du concours du ou de la meilleur-e apprenti-e de France. Ce concours s'adresse aux jeunes non diplômés et comporte trois étapes sélectives.

En début 2024 se sont déroulées les sélections départementales puis régionales. Il s'agissait, pour le département, d'exécuter une coupe et une mise en plis technique (mannequin) et pour le régional, de réaliser un chignon sur le thème « soirée de gala », modèle vivant.

Le 9 juin 2024, à Lyon, a eu lieu la finale nationale au cours de laquelle il fallait faire une mise en plis technique sur le thème des Jeux Olympiques (mannequin), puis , coiffer un duo homme/femme (bien vivants ceux là), à nouveau sur le thème « soirée de gala ».

La remise des médailles d'or nationales aura lieu à Paris, le 15 avril 2025, au théâtre du Châtelet. 489 lauréats seront récompensés, car ce sont autant de secteurs d'activité qui sont nominés.

### Tout cela doit demander un gros investissement !

En effet, et je remercie mes parents qui m'ont soutenue et me soutiennent dans les déplacements incontournables, le transport du matériel et la préparation indispensable.

Avant les concours, il faut préparer le mannequin et ses accessoires, en relation avec le thème imposé : bustier, maquillage de la tête. Tout cela est fourni par le concurrent. Il faut également faire la coloration sur les cheveux longs . On peut voir sur une des photos le bustier ainsi que le dégradé jaune, orange et rouge.



Chignon « soirée de gala »

La flamme Olympique



## Quel a été ton parcours ?

Je suis arrivée à Cottance, l'année de ma naissance, en 2007. J'ai fréquenté l'école de Cottance, puis le collège de Panissières. Toute petite, je voulais déjà travailler dans la coiffure et j'ai décidé, dès la fin du collège, de faire un CAP Coiffure en 2 ans. J'ai suivi les cours à l'école Darfeuille, à Roanne. C'est au cours de ces 2 années de CAP, que j'ai commencé, sur les encouragements de mes professeurs, à travailler les concours.

J'ai obtenu mon CAP, et actuellement je suis en 1ère année de Brevet Professionnel et en apprentissage chez L'coiff, à Feurs. Là aussi je suis aidée et encouragée, par ma patronne, à me présenter aux concours. Je l'en remercie également. Je vais aux cours à Roanne le mardi toute la journée, et je suis au salon du mercredi au samedi.



## Que préfères-tu ?

J'aime beaucoup les concours car ils sollicitent et valorisent la création.

C'est l'aspect du métier qui m'attire le plus, à travers les colorations ou bien les chignons.

## Quels sont tes projets ?

Pour l'instant, je souhaite terminer mes études : mon Brevet Professionnel, et surtout poursuivre les concours. Je suis encore trop jeune pour me présenter au MOF (Meilleur Ouvrier de France) car il faut avoir 25ans, mais j'envisage de participer à l'UNEC Trophy (Union Nationale des Entreprises de Coiffure) qui ouvre les portes du Championnat de France.



Coloration & coupe



Habillage et maquillage du mannequin

## ***Sur les bancs de l'école, dans les rues de Paris ou encore au Grau-d'Agde...on vous emmène !***

À la rentrée 2024, notre école compte 112 élèves répartis dans 6 classes entre Cottance et Montchal.

Dans les trois classes situées à Montchal :

-La classe de Marlène Bonnefond est composée de 10 Petites Sections et 16 Moyennes Sections. Elle est accompagnée en classe de Gwendoline Cotton et Edith Champanay employées communales et d'Audrey Beljean, Aide aux Elèves en Situation de Handicap (AESH)

-Véronique Bruyère assistée de Christine Guillot reçoit 5 élèves de Grandes Sections et 10 CP.

-La classe de Mmes Aurélie Charroin et Vanessa Ouaked accueille 15 CP avec l'aide de Francine Conti, AESH

Dans les trois classes sur le site de Cottance :

-18 CE1 sont dans la classe d'Ingrid Bourrat

-La classe de Stéphanie Dupayrat accueille 16 CE2 avec à leurs côtés Sarah Epinette, AESH

-La classe de Johan Forissier et Romane Thivolet se compose de 13 élèves de CM1 et 9 CM2

M.Forissier, le directeur, est désormais déchargé de sa classe chaque jeudi, puis le lundi et le jeudi à partir du mois de mars. Il est alors présent au sein de l'école de Montchal pour effectuer le travail administratif et peut recevoir les familles et autres partenaires de l'école dans son bureau situé en Mairie.

En juillet dernier, ce sont 13 élèves de CM2 qui ont quitté notre école pour rejoindre le collège, nous souhaitons une belle poursuite de scolarité à Sharon Balmont, Morgane Barthomeuf, Niels Beysson, Nathan Charrière, Alexandre Freyssinier, Clarisse Gacon, Nathan Pilon, Sarah Quinkal, Hugo Rose, Sarah Sanfilippo, Lucas Sarcey et Maia Verrière





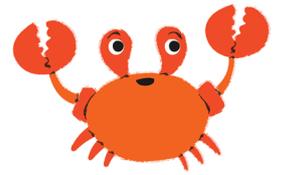
Pour la rentrée prochaine, M.Forissier et Messieurs les Maires ont adressé un courrier fin novembre aux familles ayant des enfants nés en 2022 afin de les rencontrer pour effectuer une visite d'école et les démarches d'inscription.

Avec les restrictions de budget dans l'Éducation Nationale et la suppression de plus de 3 000 postes d'enseignants en primaire, le risque de fermeture d'une classe est grand pour nos deux villages cette année.

Si vous êtes nouvellement arrivés sur le village, n'hésitez pas à vous faire connaître afin de permettre une vision des effectifs à moyen terme. La conservation des six classes est la priorité de l'équipe d'école et des municipalités pour l'année prochaine et les suivantes afin de garantir les meilleures conditions d'accueil pour chaque enfant.

Les élèves et les enseignants souhaitent une belle année 2025 à l'ensemble des montchaliens et cottançois, remercient l'ensemble des partenaires de l'école; les familles du RPI, les deux municipalités à leurs côtés et les bénévoles du Sou des Écoles pour leur soutien financier indispensable aux projets proposés par les maîtres et maîtresses.

L'année scolaire précédente a été marquée par la classe découverte des classes de CE1-CE2/CM1 et CM1/CM2. Ces 56 élèves ont séjourné au Grau d'Agde, effectué de nombreuses découvertes, visité la criée ou pratiqué la voile. De merveilleux moments partagés entre copains de classe avec le soleil et le sable en toile de fond. Ces trois jours à la mer ont permis aux élèves de concrétiser leur travail de l'année sur cette thématique mais aussi de vivre en collectivité en partageant repas, veillées et des nuits qui n'ont pas été trop agitées.





L'année 2024 a concrétisé également un investissement de plusieurs années autour de l'E.P.S. Notre R.P.I a fait partie des premières écoles labellisées « Génération 2024 » et nous avons œuvré pendant 4 ans pour que nos élèves aient une culture sportive et olympique la plus large possible.

Notre école est engagée de longue date auprès de l'Union Sportive des Écoles Primaires (USEP) et cet engagement en partenariat avec la ville de Feurs « Terre de Jeux » a permis à nos élèves de vivre deux moments forts.

Un groupe d'élèves du RPI a assisté à l'allumage de la flamme olympique de passage à Feurs le samedi 22 juin puis défilé à sa suite dans les rues avec les associations sportives.

Le vendredi 6 septembre la classe de CM1/CM2 est allé à Paris assister à deux matches du tournoi olympique de basket fauteuil : France - Espagne chez les hommes et la demi-finale Chine - États-Unis chez les femmes. Ils ont pu visiter la capitale et rencontrer la mascotte des J.O, voir de leurs yeux d'enfants la Tour Eiffel avec ses anneaux olympiques, la fabuleuse vasque dans le jardin des Tuileries et l'ambiance incroyable dans l'Arena Paris-Bercy.



# ***Culture & Loisirs Cottance Montchal***

Convivialité et partage sont toujours les maîtres mots de notre association dont les activités sont les suivantes :

## **À Cottance :**

- \* Couture « libre », le lundi après-midi, où quelques personnes se retrouvent pour pratiquer divers ouvrages et créativité,
- \* Couture « accompagnée », le mardi soir, animée par une couturière professionnelle, Catherine PONCET, pour débutantes ou perfectionnement
- \* Atelier vannerie, le mercredi après-midi des semaines paires, tous niveaux animé par Colette DUTEL et Bernadette BOURRAT
- \* Séance « Bien-être / gym douce », le jeudi matin
- \* **C'EST NOUVEAU !!!!** Danse de salons le vendredi de 18h à 19h - responsable d'activité Chantal DUCREUX-ZERR, animé par Catherine GERBOUD

## **À Montchal :**

- \* jeux de société, le mardi après-midi avec Josette GUILLAUME

Pour tous renseignements, contacter le 06.31.46.12.01 ou le 06.84.25.13.61

Nous accueillons avec plaisir de nouveaux adhérents et bénévoles afin de renforcer notre équipe!

En septembre 2024, nous souhaitons une bonne route à Jeanine RULLIERE qui aura œuvré plus de 30 ans pour la vannerie au sein de l'association. D'abord avec Familles Rurales puis avec Culture et Loisirs Cottance-Montchal !

Nous ne pouvons que la féliciter pour cet engagement incroyable et la remercier pour tout ce qu'elle aura apporté !

Nous souhaitons longue vie à cette activité grâce à Colette et Bernadette qui ont accepté de reprendre le flambeau et de maintenir la vannerie ! Bravo Mesdames !



Cette année encore, nous avons organisé la BOURSE AUX JOUETS et nous avons été heureux de constater qu'elle avait remporté un joli succès ! Merci à tous pour votre participation !

**Prochaine BOURSE AUX JOUETS le samedi 11 Octobre 2025**



## **ZOOM sur une nouvelle activité de l'association !**

Depuis début octobre, une nouvelle activité est proposée par CLCM : "Danses de salon" qui se déroule le vendredi de 18 à 19h. Elle est animée par Catherine Gerboud spécialiste depuis plus de 20 ans dans ce domaine qui vient gracieusement de Chambost pour nous faire danser. Une retraitée passionnée !

Les inscriptions sont closes pour cette année avec 25 personnes (14 femmes et 13 hommes) dont 10 cottançois. Les autres participants viennent des villages alentours (Bussières, Civens, Feurs, Jas, Panissières et Rozier).

Nous avons commencé par l'apprentissage du paso et nous vous assurons que nous ne faisons pas que "marcher" dans cette danse ! De belles passes comme "la Muletta", "la Véronique", ou encore "la cape" viennent agrémenter cette danse passionnée basée sur une corrida espagnole.

Les 1er pas de rock et de tango commencent aussi à bien rythmer nos séances du vendredi.

Et puis les fêtes de fin d'année arrivant, nous nous sommes essayés sur différents "Madison", une fois pointé, une fois tourné, une fois plutôt "Hop", etc... de quoi attirer les copains sur les pistes de danses !!

Un moment très agréable pour tous avec un groupe très sympathique !



## **Des sacs pour la Pouponnière de Frontenas, accueil d'urgence**

L'association Culture Loisirs Cottance Montchal a récemment répondu à l'appel d'un projet solidaire, proposé par la pouponnière de Frontenas.

Cette structure située aux portes du Beaujolais a en charge l'accueil d'enfants de 3 jours à 3 ans qui leurs sont confiés en urgence par l'aide sociale à l'enfance.

Le projet concerne la réalisation de sacs personnalisés, permettant à chacun des bébés une relation particulière à l'objet: comme un doudou!

Ils ont été confectionnés par les bénévoles de l'atelier couture, animé par Catherine Poncept.

Leur réalisation a été possible avec le soutien de l'entreprise Granjard à Panissières qui a gracieusement fourni les tissus.



**Granjard**  
SAS  
Textile depuis 1864



## Le club Œnologie, à la découverte des vins

Le Club Œnologie a fêté ses 10 ans d'existence le 22 Juin 2024 .

Cette année , des Cottançois et des Cottançoises ont poussé la porte pour venir découvrir notre association, elle comprend 21 membres .

Nous nous réunissons 1 fois par mois pour déguster et découvrir les différentes régions viticoles de France et d'ailleurs .

Nous organisons une sortie découverte du monde viticole et gastronomique une à deux fois par an .

Si vous voulez nous rejoindre ,contacter un membre du bureau .



### le Président :

Stéphane FAUCONNET

06 60 96 94 22

### La trésorière :

Sandrine GRANGE

07 71 10 79 51

### Le secrétaire :

Christian MICHEL

06 07 39 05 89

## Association « Regards sur Cottance d'hier à aujourd'hui »

**Bureau :** Dominique Rouilly trésorière, Nathalie Yvrel secrétaire et Stéphanie Thimonier Vial présidente.

Lors de la dernière assemblée générale, souhait de Stéphanie d'arrêter la présidence de l'association. Personne ne souhaite prendre sa place. Les présents décident de continuer l'association mais sans organiser la marche du patrimoine, qui demande beaucoup de travail de recherche pour peu de participants le jour même. L'association ne fera désormais que la sortie annuelle des sociétaires à la découverte du patrimoine ligérien.

Si vous êtes intéressé par notre association, n'hésitez pas à nous contacter au 06 30 87 05 11 (Stéphanie).

Nous vous souhaitons une excellente année 2025.



## Les Darons Sportifs

Pour sa 2<sup>e</sup> saison, Les Darons Sportifs comptent cette année 36 adhérents répartis principalement sur les communes de Cottance et Montchal, mais aussi Rozier ou Panissières ! Une vingtaine d'enfants accompagnent nos adhérents.

En moyenne, ce sont chaque semaine une vingtaine de sportifs et une douzaine d'enfants qui viennent occuper la salle d'animation tous les Mercredis de 18h à 19h. Quatre membres de l'association se relaient pour animer la session sport tandis que tous les adhérents se relaient pour animer côté enfants.

Il y a encore quelques places pour la 2<sup>e</sup> partie de cette saison si certains ont loupé le démarrage. Janvier est en général un bon moment avec ses bonnes résolutions que nous vous aiderons à maintenir jusqu'au mois de Juillet !

Côté enfants, nous recherchons des adultes souhaitant partager leurs passions avec les enfants. Nous avons eu par exemple Michel qui est venu leur parler de ses ruches ou encore Amandine qui est venu animer autour de l'origami. Nous sommes ouverts à toute proposition !

Bureau :

- Président(e) : Thibault ROCHIGNEUX
- Secrétaire : Virginie RAMAGE
- Trésorier(e) : Maryline PIQUET
- Trésorier(e) adjoint(e) : Florence SOCIAS

Membres actifs :

Amélie CREPIAT, Laetitia JUIF, Virginie RAMAGE, Maryline PIQUET, Florence SOCIAS, Chrystèle ROCHIGNEUX, David VERRIERE, Alexandra VERRIERE, Jonathan FLEUROT, Thibault ROCHIGNEUX



## PAROISSE SAINT-PAUL EN FOREZ-DONZY ÉGLISE DE COTTANCE

Informations paroissiales : Maison Paroissiale de Feurs 20, rue Gambetta  
Tél : 04 77 26 08 58

Permanences : Mardi, vendredi et samedi de 9 h à 11 h  
www.saintpaulenforezdonzy.fr

Maison Paroissiale de Panissières impasse de l'église, Tél : 04 77 28 65 41

**Prêtres** : Père Patrick de Breuvend - Père Germain

**Diacres** : Jean-Marc COOLEN - Patrick PRORIOL

### **Clocher de Cottance**

**Equipe Funérailles** : Christiane MERIEUX 04 77 28 04 48 & Jean BOURRAT

**Equipe Liturgique** : Christiane MERIEUX 04 77 28 04 48, Jean BOURRAT & Nathalie YVOREL

**Fleurissement de l'Eglise** : Bernadette BOURRAT

**Ouverture et fermeture de l'Eglise** : Malou TRICAUD

Enregistrement des intentions de messe : Jean BOURRAT



En P.J. photo du concert avec le groupe quatuor musical ARBA CANTÉ, qui fut un beau succès, église bien remplie.

Pour la Communauté Chrétienne des Laïcs de Cottance  
La Responsable du Relais, Déléguée Village Christiane MÉRIEUX

## Bibliothèque

Les bénévoles vous accueillent les mercredis et samedis matin de 10h30 à 12h. L'inscription est toujours de 6,00€ par famille et il vous est possible d'emprunter 4 livres par personne.

Grâce à une coopération avec les enseignants, nous intervenons régulièrement, une fois par trimestre, au sein de l'école afin de faire découvrir aux enfants de « belles histoires » mais aussi les « trésors » de notre petite bibliothèque.

Nous nous rendons 2 fois par an à la Médiathèque Départementale, ce qui nous permet de renouveler notre fond : ce sont 500 documents à chaque fois qui sont échangés. Nous nous y sommes rendus au mois de décembre : **venez découvrir les nouveautés**. Nous avons également fait quelques acquisitions à la librairie de Feurs: des prix littéraires de l'automne passé et des auteurs en vogue : Valérie Perrin – Catherine Bardon – Leila Slimani ..

La médiathèque Départementale a changé son « portail », ce qui facilite la gestion des **réservations**. N'hésitez pas à demander vos souhaits, un bibliobus nous fait une livraison mensuelle.

« club du lecteur » , lieu de partage d'impressions sur des œuvres choisies, aura lieu :

- jeudi 13 février à la salle du club, à 15h à Montchal, pour « Le pays des autres » de Leila Slimani
- jeudi 17 avril, 15h, à la bibliothèque de Cottance, pour « Ceux qui partent » de Jeanne Benameur
- jeudi 22 mai, à 15h, à la salle du club de Montchal, pour « les cerfs volants de Kaboul » de Khaled Hossein.

Le prix du roman 2025 sera décerné le samedi 5 avril, à 14h, à la salle de la Cure pour les lectures suivantes :

La Princesse et le Pêcheur de Minh Tran Huy

Le ventre de l'Atlantique de Fatou Diome jeudi 17 avril à la

Les Mangeurs de nuit de Marie Charrel

Bonnes lectures et à très bientôt !



## La boule cottaçoise :

Participation au championnat de France vétérans les 5/6/7 septembre 2024 à Moirans en Isère.

Participation à la finale de la coupe de la Ville à Moirans le 7/09/2024 (voir photo de l'équipe finaliste ci-contre) après avoir été éliminé du championnat de France au barrage le 1er jour.

Nous félicitons les membres de l'équipe : Philippe LAUVERGNAT, Didier GAY, Jean-Marc PIGNARD, Danielle MAGAT, Jean-Paul MAGAT.

La société se compose de 17 licenciés et 5 membres honoraires.

Le mini championnat vétérans des mardis avec la Joyeuse Boule de Panissières, l'amicale boule de Panissières/Montchal et Violay a été remporté avec brio par la Boule Cottaçoise en 2024.

Le 16 doublettes vétérans du 8/08 a été remporté par la doublette Philippe LAUVERGNAT - Jean-Marc PIGNARD devant Danielle et Jean-Paul MAGAT.

La société est ouverte le mercredi de 16h à 20h.

Les boulistes se retrouvent aussi parfois autour d'un bon repas comme au mois de mai : 35 convives étaient présents pour apprécier la cuisine de Charlotte & Sandra au Cottance Café



L'assemblée générale se tiendra début janvier 2025 pour fixer les manifestations 2025. N'hésitez pas à vous rapprocher des membres de la société de la Boule Cottaçoise pour connaître les dates retenues et l'organisation 2025.

Toutes les personnes désireuses d'intégrer la Boule Cottaçoise seront les bienvenues du fait d'un effectif qui se réduit d'année en année !

Bonne année bouliste à tous !  
Le bureau



## Les lagopèdes

Cette association, par manque de bénévoles et de repreneurs a dû mettre fin à ses activités.

Nous souhaitons vivement remercier les bénévoles qui l'ont fait vivre depuis 1988, organisant des marches et autres manifestations. Un travail incroyable ! Bravo à tous !

## Le Badminton

L'association continue de rassembler des membres passionnés et heureux de s'entraîner ensemble dans une ambiance agréable!

Cette activité de loisir a su trouver son public et organise des rencontres avec le club de Panissières qui est dans cette même dynamique!

L'ambiance se prolonge parfois autour d'un repas au Cottance Café !

Pour tout renseignement contacter Fabiola et Gilles THIESSET par mail à [fabiolathiesset@yahoo.fr](mailto:fabiolathiesset@yahoo.fr)



## L'étoile Forezienne

La clique aura, cette année encore, participé a plusieurs prestations :

- ⇒ Cérémonies du 8 Mai à Cottance et Salvizinet
- ⇒ Samedi 1er Juin pour le défilé des classes en 4 à Cottance
- ⇒ Samedi 22 Juin défilé des classes en 4 à Valeille
- ⇒ Vendredi 26 Juillet concert au Cottance Café avec le groupe Fantôme
- ⇒ Dimanche 28 Juillet apéritif Concert de la fête de Cottance
- ⇒ Lundi 11 Novembre, cérémonie de l'Armistice à Cottance et Salvizinet

Le programme de 2025 n'est pas encore établi. Les répétitions reprendront courant Mars.

Toutefois, un appel est lancé pour le recrutement de musiciens / musiciennes—n'hésitez pas à contacter **Gabriel JOURDAN** au **04.77.28.30.38**



## Le club de l'amitié, toujours au rdv le jeudi après-midi!

Le club de l'amitié se réunit toujours chaque jeudi après-midi, avec beaucoup de participants. Une bonne ambiance et une dynamique qui perdurent !



## Le CCAS

Le repas des aînés, une belle réussite !



Cette année encore l'équipe du CCAS s'est mobilisée pour offrir à nos aînés une belle journée de détente autour d'un bon repas !

Une soixantaine de personnes, de 68 à 96 ans, était réunie pour l'occasion le dimanche 3 Novembre 2024. Nous avons également fait un petit clin d'œil à 2 de nos convives qui fêtaient leurs anniversaires ce jour-là!

C'est avec plaisir que Mme Poude a partagé son répertoire et que M. Le Maire a poussé la chansonnette en compagnie de sa guitare et des membres de l'équipe du CCAS !



Les ventes en mai (pour égayer vos jardins et composer votre potager et en novembre pour la Toussaint ont rencontré un vif succès, comme toujours !! Merci pour vos participations sur ces événements.

Sans oublier les traditionnels café-brioche pour la fête des mères et le casse-croûte de la fête des pères qui réunissent toujours les parents de la commune et qu'ils apprécient toujours autant.

### Dates à retenir :

—> Fêtes des mères le 25/05/2025 à la salle de la cure

—> Fêtes des pères le 15/06/2025 à la salle de la cure

—> Le repas du CCAS le 2/11/2025 (date à confirmer)

Les dates pour les ventes de plants et les vente de fleurs pour la Toussaint vous seront communiquées ultérieurement.



## Association « COTTANCE, UN VILLAGE, UN COMMERCE »

Nous voici déjà à l'heure du premier bilan (déjà 1 an !) pour notre commerce local.

Dans l'esprit de la chartre tripartite qui réunit les Gérantes, les représentants de 1000 Cafés et les usagers à travers le bureau de L'association, une réunion a eu lieu sur place il y a quelques jours.

Charlotte et Sandra, Laure et Elodie pour 1000 Cafés, Christophe Lyon, Christiane Dufour, Jean Marc Cochet et Jacques de Lempis pour l'association et la Municipalité se sont réunis pour analyser ensemble cette première année d'exercice.

Le bilan est positif et encourageant.

La première raison c'est le taux de fréquentation des habitants du village.

Les Cottançois sont venus en nombre dans leur commerce, de façon régulière. Ils l'ont véritablement adopté, en ont parlé autour d'eux par le bouche-à-oreille ou les réseaux sociaux en termes bienveillants. La réputation et la stabilité de l'établissement se sont forgés grâce à eux.

De leur côté, Charlotte et Sandra n'ont pas ménagé leurs efforts et ont parfaitement réussi leur démarrage d'activité sans compter ni leur temps ni leur énergie.

La qualité de cette relation commerciale leur permet aujourd'hui de dégager une rémunération minimum mais décente, de conserver leur motivation et d'avoir des projets. Bonne nouvelle !

Quelques améliorations ou modifications ont été suggérées au cours de la réunion motivées par l'expérience de ces mois écoulés :

→L'arrêt du service des colis à partir du 11 Janvier prochain

Malheureusement, cette activité ne génère aucun profit financier si ce n'est des problèmes de relations commerciales avec des clients peu respectueux et de plus en plus exigeants, sans parler des problèmes de stockage et de manutention (de pneus de voiture entre autres !)

→Constat également d'une absence de clientèle les samedis soir et certains après-midi, d'où l'idée de ne plus les ouvrir en milieu de semaine.

Les nouveaux créneaux d'ouverture seront prochainement communiqués et affichés.

(Ces temps seront plutôt consacrés à la gestion et la comptabilité, voir aussi au repos !)

Par contre une soirée à thème sera proposée un samedi par mois suivant un programme d'animation proposé par Charlotte et Sandra ! Peut être avez-vous des idées ?

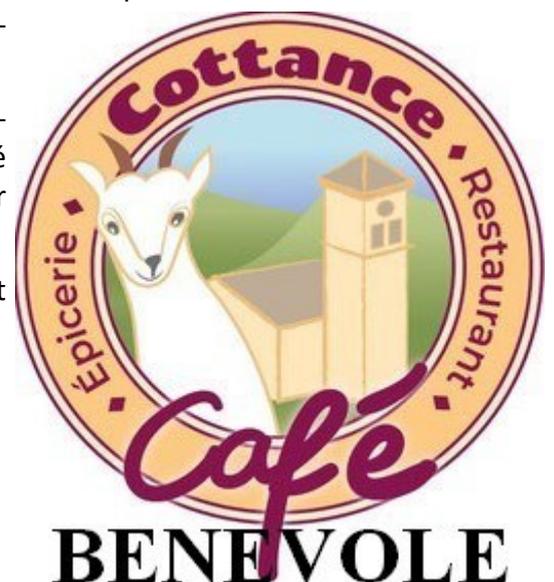
→Enfin, il a été unanimement décidé d'augmenter le tarif du repas « Ouvrier » des jours de semaine à midi de 1 euro de façon à intégrer les différentes augmentations du coût des produits et de consolider la marge commerciale. Ceci pour préserver la qualité de la cuisine proposée.

Voici donc un bilan intéressant et prometteur pour les trois partenaires, mais surtout pour les habitants de notre village qui ont joué le jeu ! . Nous avons relevé ensemble le défi du maintien du dernier commerce et sommes en passe de le gagner !

Merci à nos deux gérantes pour leur sympathie, leur dynamisme et leur professionnalisme,

Merci à 1000 Cafés pour leur soutien et...

Longue vie au Cottance Café !



# Sou des écoles

Rétro photos sur nos activités lors de cette année scolaire 2023-2024



Sou des Ecoles Cottance Montchal

*on est sur Facebook!!*

Contact :

Marine Quiblier 06.12.99.24.70

## Le marché de Noël

Une soirée réussie pour la 3eme édition avec sa traditionnelle vente de sapins et ses marrons chauds à la halle de Cottance!



## Le carnaval

Suite à la réussite de la soirée carnaval 2024, une réédition aura lieu le vendredi 14 mars à Montchal



## La fête de l'école

Un évènement marquant de l'année où les parents se retrouvent pour célébrer la fin de l'année, découvrir le spectacle de l'école et partager un repas convivial !  
**Cette année elle aura lieu le 27 juin à Montchal**

## Le sou des écoles a fêté ses 30 ans !

Un évènement important qui a sollicité beaucoup de monde et beaucoup de travail pour une journée réussie ! Bravo à toute l'équipe pour son investissement !



## Comité des fêtes une année exceptionnelle !

En 2024, le comité a pu fêter ses 40 ans !

40 ans que l'association vit grâce aux nombreux membres du bureau, des Cottançois et Cottançoises motivés, passionnés par leur village, mais aussi grâce à tous les bénévoles présents sur les manifestations.

Une année riche en émotions, avec des nouveautés, comme l'arrivée d'agents de sécurité le samedi de la fête, et l'arrêt de la partie artisanale de la foire.

Le comité est fier d'avoir 40 ans, et l'équipe a fini cette année en organisant exceptionnellement le réveillon du jour de l'an et en réunissant les bénévoles, ce qui a permis de bien finir cette année 2024!

L'année 2025 est là et l'équipe est déjà dans les starting-blocks pour de nouveaux événements:

- ⇒ l'organisation de la fête patronale qui se déroulera les **25, 26, 27 et 28 juillet**.
- ⇒ La brocante sera reconduite le **18 octobre** dans les rues du village.

Toutes les bonnes âmes seront les bienvenues au sein du bureau ou en tant que bénévoles. Nous tenons à rappeler que le matériel du comité est en location et que pour cela il faut contacter Mr GRANGE Bastien (07.53.06.45.95) ou Mr LIGOUT Aymeric (06.37.23.51.71), en effet la mairie ne prend pas de réservation pour le matériel du comité.

Le bureau est composé de:

LIGOUT Enguerrand (président) & LIGOUT Anthony (vice-président)

FAYOLLE Lucas (trésorier) & MERIEUX Manon (vice-trésorière)

PIQUET Anthony (secrétaire) & DEBAY Elisa (vice-secrétaire)

GRANGE Bastien & LIGOUT Aymeric responsables matériel

Mr GRANGE Mathias et COCHET Jean-Marc

N'hésitez pas à suivre le comité sur Facebook, Instagram et TikTok. (Cdfcottance)

### ***Dates à retenir :***

- ◆ Assemblée générale le 26 janvier à la salle de la cure
- ◆ Réunion préparation de la fête le 21 juin
- ◆ Montage du chapiteau le 12 juillet
- ◆ Tournée des brioches le 19 juillet
- ◆ Fête patronale du 25 au 28 juillet.
- ◆ Foire/Brocante le 18 octobre





# 1er anniversaire du Cottance Café

## Charlotte & Sandra

Voici déjà un an que Charlotte et Sandra ont repris la gérance de notre commerce. Ce fut, pour elles, une belle première année, nous sommes allées les rencontrer afin de faire le point .

### Quel est votre bilan en décembre 2024?

Nous sommes heureuses et satisfaites de ce qui a été fait, même si c'est encore perfectible, bien évidemment. Nous remercions la municipalité et les habitants de Cottance pour la qualité de leur accueil car nous nous sommes senties très vite acceptées et intégrées, au delà de notre imagination! Nous avons reçu des réponses positives en regard de ce que nous avons proposé et cela nous a confortées dans nos choix et au sujet de l'ambiance que nous voulions créer. Cet été la terrasse a été fort appréciée des clients et des consommateurs.

Ce bilan positif, tant moral que financier, prouve qu'un restaurant peut fonctionner dans un petit village quand des gages de qualité et de bon accueil sont assurés.

### Qu'en est-il du programme d'animations?

Tout d'abord l'accueil des groupes : cette activité, très intéressante, nous a demandé beaucoup de travail, dont un certain nombre de problèmes de logistique à régler! Il semblerait que le « bouche à oreille » ait fonctionné car nous avons eu de nombreuses demandes, à la fois d'associations mais aussi de groupes informels (familles - amis etc..). Nous avons reçu de plus en plus de clients qui ne soient pas Cottançois.

Les ateliers de cuisine, anti-gaspi et sur le thème de Noël, ont bien été appréciés. Ces ateliers en partenariat avec la mutuelle Klésia, seront reconduits en 2025.

Nous avons proposé un certain nombre de soirées : moules -frites , crêpes, tartiflette, Beaujolais nouveau, Euro-foot qui ont permis aux habitants de se rencontrer, de partager des moments conviviaux. Nous projetons de poursuivre ces soirées à thème (retransmissions sportives - moules-frites une fois par trimestre et autres) de façon mensuelle : soit un samedi par mois.

Nous avons accueilli en terrasse le concert d'ouverture de la fête patronale. Nous sommes intervenues « Hors les murs », avec le repas des classes en 4, le pot de l'amitié pour le « concert de poche » du 30 novembre, la truffade à l'occasion du marché de Noël et le réveillon du Comité des Fêtes.

Nous prévoyons d'ores et déjà une soirée Burger/Cocktail le **25 janvier 2025** ainsi qu'une soirée pour la Saint Valentin, le **14 février 2025**.

Une exposition « Micro-folie » intitulée : « Avec ma BD je cuisine tout seul » aura lieu du 17/01/25 au 03/02/25.

**Vous pouvez consulter la programmation sur la page Facebook « cottancecafe42360 » ou bien sur Instagram @cottancecafe ou bien encore sur Illiwap et affichage au village.**

## Quels services seront proposés au cours de l'année à venir?

Notre épicerie offre toujours à la vente les produits de première nécessité, ainsi que du fromage, des œufs, de la bière et des produits locaux. En février nous vendrons des paniers de légumes, en partenariat avec un producteur local, une fois par semaine.

A la mi-janvier nous arrêterons le service dépôt de colis. En effet, nous faisons face à une difficulté de plus en plus grande de stockage des colis, cette activité occasionne une perturbation non négligeable du service de restauration et enfin, souvent, le service de livraison n'est pas à la hauteur des attentes des clients et nous n'avons pas à gérer le mécontentement des usagers.

**Le Bar :** Au 1er janvier 2025, un aménagement des horaires du service Bar sera mis en place (voir plus loin). Il n'y aura plus d'ouverture du bar de 16h30 à 19h les mardis, mercredis, jeudis et samedis. Une soirée Burger / Frites sera organisée le vendredi soir.

**La Restauration,** nous proposons toujours une cuisine française traditionnelle de qualité et en quantité, privilégiant les produits de saison. Il est fortement conseillé de réserver. Attention : le restaurant sera fermé le samedi soir sauf sur réservation de groupe et une fois pas mois lors de soirées à thème

L'accueil se fait : - du mardi au vendredi de : **12:00 à 13:30** et de **19:00 à 20:30**  
- le samedi et le dimanche : **de 12h à 13h30**

**A partir du 1er janvier 2025 :**

**Tarifs en semaine** Plat du jour unique

Menu entrée + plat + dessert : 15,90€

Entrée + plat ou Plat + dessert : 13,90€

### Tarifs le week-end

Menu du week-end entrée (2 choix) + plat (2 choix) + dessert : 24,00€

Les offres de plats seront variées et diversifiées d'une semaine à l'autre. Des substituts seront proposés en cas d'allergie.

## Rappel Horaires :

**Ouverture en semaine :** Mardi : de 06:30 à 14:00

Mercredi : de 06:30 à 14:00

Jeudi : de 06:30 à 14:00

Vendredi : de 06:30 à 14:00 puis de 16:30 à 22:00

**Ouverture le week-end :**

Samedi : de 07:30 à 14:00 & ouverture mensuelle : soirées à thème

Dimanche : de 07:30 à 14:00



**Fermé le dimanche soir\* et le lundi**

\* privatisation exceptionnelle pour les groupes, sur réservation impérative

**Contact :** 04 77 26 25 27 ou par mail à [cottancecafe@gmail.com](mailto:cottancecafe@gmail.com)

[www.cottancecafe-restaurant.fr](http://www.cottancecafe-restaurant.fr) / Facebook / Instagram

# A la découverte du Soundpainting ...

En compagnie de Julian & Johan BOUTIN.

Des ateliers ont été proposés aux élèves de Cottance et aux habitants, en partenariat avec 1000 Cafés et Les Concerts de Poche.

Grâce à cette activité, les Cottançois ont pu découvrir une discipline ludique, artistique et conviviale !

Le principe :

- *Sound* = son, bruit, "matière sonore", "forme sonore", "geste musical".
- *Painting* = couleur, peinture, tableau, "composition", "mouvement", "organisation".



Le *soundpainting* est un langage gestuel qui permet de créer en direct de véritables « peintures sonores » bien qu'il s'applique à d'autres arts comme la danse, l'art visuel, le théâtre. Le *soundpainter* (le chef) dirige un groupe de *performers* (les interprètes) au cours d'une performance (une prestation publique ou pas). Le *soundpainting* peut être considéré comme de la composition en temps réel si l'on se place du point de vue du *soundpainter*, et comme une improvisation collective dirigée si l'on se place du point de vue des *performers*.

Le *soundpainter* décrit ce qu'il désire obtenir grâce à des gestes que les *performers* mémorisent et suivent. Ces derniers réagissent en improvisant avec la voix, le corps, les instruments, la couleur, les formes, le texte. Le *soundpainter* dirige, oriente, conduit, mais certains gestes lui permettent de demander des idées aux *performers*, d'individuelles les rendre collectives, de laisser le hasard rafraîchir son imagination, bref de laisser se construire des choses indépendamment de lui. À l'inverse, il peut aussi introduire dans une performance des séquences écrites et travaillées en amont.



La direction traditionnelle (chef de chœur ou chef d'orchestre) guide l'interprétation collective d'un chant ou d'un morceau de musique mémorisé. Les gestes utilisés sont des gestes de départ et d'arrêt, des gestes qui marquent une pulsation, soulignent une mélodie, des gestes qui incitent à l'expression d'un caractère, de nuances... Elle concerne principalement la musique.

La direction en *soundpainting* utilise une palette de gestes beaucoup plus riche et complexe, qui permet de faire produire à un groupe des musiques « impressionnistes », utilisant avant tout le jeu improvisé à partir de matériaux issus de l'exploration sonore ou vocale ou d'éléments travaillés en amont de façon plus traditionnelle. Elle s'ouvre sur d'autres disci-

plines artistiques.

**LE SOUNDPAINTING, UN VRAI LANGAGE ARTISTIQUE !!**

# INFOS CCFE



## L'office de tourisme Forez-Est à votre service !

### UNE NOUVELLE EDITION POUR "RANDONNEZ EN FOREZ-EST"

Le guide de randonnées pédestres de Forez-Est vient d'être réédité par l'office de tourisme. Cette nouvelle version comprend 68 circuits, soit plus de 850 km de sentiers. Parmi ceux-ci, les randonneurs trouveront des mises à jour et deux nouveautés majeures : l'ajout des parcours des trois boucles du GRP® Terre de Tisseurs en Forez et la re-fonte du sentier emblématique du Monorail. Neuf autres sentiers ont également été mis à jour par rapport à l'édition précédente.

Les sentiers pédestres ont tous été rebalisés, pour être conforme aux normes nationales de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.

### Une toute nouvelle carte des circuits VTT-FFC sur Forez-Est

L'office de tourisme vient de sortir une carte inédite des sentiers VTT du territoire. Cette nouvelle brochure paraît alors que Forez-Est vient d'obtenir le label "Site VTT-FFC®" attribué par la Fédération Française de Cyclisme. Une offre renforcée pour répondre à une demande toujours plus importante.

720 km de circuits balisés sur les 42 communes du territoire. Au total, 37 circuits de 5 à 38 km, avec différents niveaux de difficulté, sont proposés, dont des circuits adaptés aux Gravel bike et VTAE. Il s'agit de parcours variés entre plaine et collines s'adressant aussi bien à des vététistes confirmés qu'à un public plus familial.

**Le Guide de randonnées pédestres et la Carte des circuits VTT-FFC sont en vente dans les bureaux d'information touristique de Forez-Est et en ligne sur [www.rendezvousenforez.com](http://www.rendezvousenforez.com).**

**.....ET TOUJOURS DES SERVICES TOUT AU LONG DE L'ANNEE DANS NOS BUREAUX DE CHAZELLE-SUR-LYON, FEURS, MONTROND-LES-BAINS ET PANISSIERES**

### Billetterie :

Les quatre bureaux d'information touristique proposent la vente de billets pour les saisons culturelles du territoire (Scène en Forez, le Château du Rozier et le KFT à Feurs ; les Foréziales à Montrond-les-Bains ; l'Escale à Veauche ; le théâtre à Chazelles-sur-Lyon...) mais également pour les événements et spectacles ponctuels.

### Boutique :

Vous retrouverez dans les quatre bureaux une boutique avec un large choix de produits liés au territoire : produits artisanaux, cartes cadeaux pour des sorties locales, chèques cadeaux pour les commerces de Feurs, guides de randonnées...

### Visites :

L'office de tourisme Forez-Est organise des visites guidées pour découvrir le territoire. D'avril à novembre, de nombreuses visites variées (visites d'entreprises, visites patrimoniales, visites spéciales familles, balades à vélo...) sont programmées dans le cadre des Détours de Forez-Est.

Tous ces services sont à retrouver également sur [www.rendezvousenforez.com](http://www.rendezvousenforez.com).

Ou en flashant ce QR CODE

Rendez  
vous  
en **FOREZ**



## Le Relais Petite Enfance « Collines du matin »

Les missions du RPE :

### 1 – Informer les parents et les professionnels de la petite enfance

Le RPE informe les parents sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire concerné et distribue les listes des assistants maternels du secteur.

### 2 – Informer les futurs parents employeurs

Le RPE délivre une information générale en matière de droit du travail et oriente les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques. Il sensibilise et accompagne les parents dans leur rôle d'employeur.

### 3 – C'est un lieu de rencontre et d'échanges

Le RPE est un lieu d'échanges entre professionnels de l'accueil individuel. Des temps d'éveil et de socialisation sont organisés à destination des enfants gardés chez les professionnels de l'accueil individuel ou de garde à domicile. Des rencontres avec les structures collectives peuvent être organisés.

### 4 – Apporter un appui aux professionnels

Le RPE apporte aux professionnels de l'accueil individuel un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et de se former tout au long de leur carrière.

A cet effet, Christel NOTIN, Responsable du **Relais Petite Enfance « Collines du matin »** vous accueille sur RDV au RPE situé 2 rue Denis Boulanger à PANISSIERES

Adresse mail : [rpe.panissieres@forez-est.fr](mailto:rpe.panissieres@forez-est.fr) et téléphone : [04.77.28.68.35](tel:04.77.28.68.35).

#### **A noter :**

Si le **métier d'assistant maternel vous intéresse**, il vous est possible de participer à une **réunion d'informations** sur les conditions d'exercice du métier (compétences requises, cadre professionnel, etc...). Pour ce faire, il vous suffit de contacter la **PMI** (Protection Maternelle et Infantile) du Département de la LOIRE, au **04.77.96.56.06**.

A partir de la dépose de votre dossier complet, comptez un trimestre pour débiter le métier.

## Guichet Unique Petite Enfance : un service d'accompagnement

**Pourquoi ?** Ce service permet de simplifier les démarches des parents dans leurs recherches d'un mode de garde pour leurs jeunes enfants. Ils ont un seul interlocuteur qui leur donne des informations sur tous les modes de garde existants sur le territoire (hors structures privées), et ils font un seul dossier qui leur permet de faire des demandes soit : en accueil collectif en crèches ou micro-crèches (accueil régulier ou occasionnel), en accueil individuel chez un(e) assistant(e) maternel(le) ou avec une garde à domicile.

⇒ **Pour information : Accueil Occasionnel possible : Vous avez un enfant de 0 à 3 ans, vous avez besoin de le faire garder de façon ponctuelle pour des rendez-vous, un moment de répit, rechercher du travail, favoriser l'éveil et la socialisation de votre enfant... Contactez le Guichet Unique Petite Enfance, des places peuvent être disponibles en crèche en accueil occasionnel.**

Le Guichet Unique Petite Enfance s'adresse aux parents qui habitent où travaillent sur le territoire de la CC Forez-Est. Premier contact par téléphone au 04.77.94.26.29

Le service Guichet Unique Petite Enfance est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le mercredi de 9h à 12h. Si la ligne est occupée, n'hésitez pas à laisser un message pour être recontacté.

Le Guichet Unique donne les premières explications à la famille, puis il établit le dossier avec les informations administratives et les éléments concernant la demande de garde des parents. Il transmet ensuite ces informations aux structures correspondant à la demande (crèches, micro-crèches, et/ou Relais Petite Enfance). Par la suite la famille est recontactée par ces structures.



## Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Cocci'Bulle :

Le LAEP est un espace de jeu, d'échanges et de rencontres dédié aux parents et aux enfants de 0 à 6 ans, une passerelle entre la famille et les professionnels, un lieu d'éveil et d'accueil, libre et gratuit, sans réservation.

### Qu'est-ce que l'accompagnement à la parentalité ?

C'est la rencontre entre des parents et des professionnels (les), formé (e)s à être disponibles, à l'écoute et en soutien dans l'éducation des enfants.

### Où les parents peuvent-ils être accueillis, avec leur (s) enfant(s) ?

Dans un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP). Deux accueillant (e)s aménagent un lieu de jeux pour les enfants de 0 à 6 ans et sont à disposition des parents/adultes accompagnants pour un temps d'échange avec beaucoup de bienveillance.

**Les sujets abordés en LAEP :** « Nous attendons un bébé et nous nous posons beaucoup de questions » / « Nous avons un jeune enfant et ce n'est pas toujours simple » / « Nous avons une fratrie et les enfants ne s'entendent pas » / « Nous sommes perdus dans toutes ces informations (internet, entourage...) » / « Je suis loin de ma famille » / « J'élève 1 enfant seul (e) » / « Divorcé (e) j'ai refait ma vie avec 1 conjoint (e) qui a des enfants » / « En congé parental j'ai besoin de sortir de chez-moi » / « Mon enfant ne côtoie pas d'autres enfants et j'aimerais lui donner cette possibilité avant son entrée à l'école »

Plusieurs temps d'accueil LAEP sont proposés à proximité des familles sur le territoire :

#### PANISSIERES

au RPE (2, rue Denis Boulanger)  
Lundi de 9h15 à 11h45

#### BALBIGNY

au RPE (20, rue Pasteur)  
Mercredi de 14h15 à 16h45

#### FEURS

Au Centre Social (8, bd d'Olching)  
Lundi de 14h15 à 16h45

#### FEURS

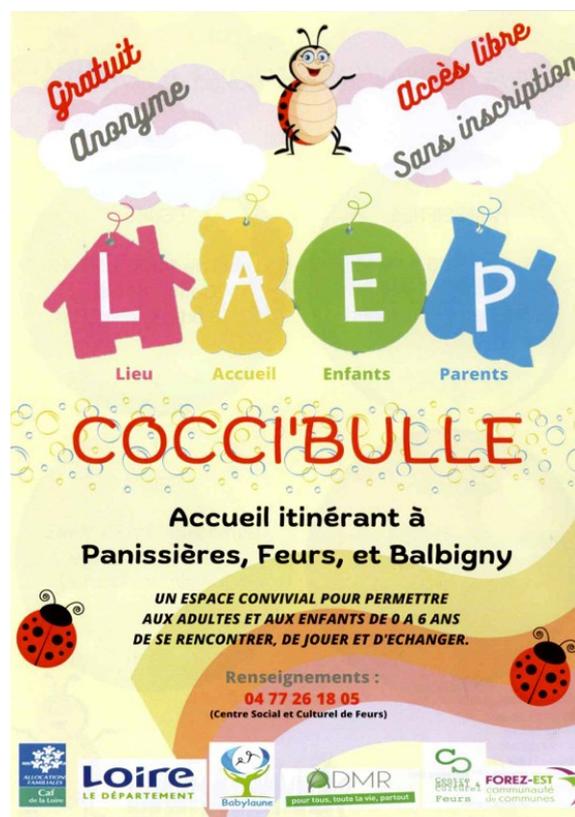
Crèche Babylaune (Chemin des Quatre)  
Samedi de 9h15 à 11h45

### Contact :

#### LAEP Cocci'Bulle

Centre Social et Culturel de Feurs  
8, Bd d'Olching  
42110 Feurs  
Tél. : 04 77 26 18 05

Courriel : [cscf.familles@gmail.com](mailto:cscf.familles@gmail.com)



## ***Du nouveau dans vos OM en 2024 ! La parole à la CCFE***

Suite au renouvellement du marché public de gestion et de valorisation des déchets, la CC Forez-Est adapte progressivement le schéma de collecte à la configuration géographique de son territoire.

En cette fin d'année 2024, la collecte en apport collectif a été développée sur la commune de **Cottance** afin d'optimiser les transports et les coûts de collecte, mais aussi pour désengorger le domaine public des poubelles individuelles.

Ainsi, des conteneurs enterrés ont été installés pour tous les usagers afin de déposer les ordures ménagères, le tri et le verre.

L'ensemble de la commune sera exclusivement desservi en apport collectif :

Chacun sera libre de vider ses déchets, 7j/7 et 24h/24, sans attendre le passage du camion

Plus d'odeur ni d'entretien des poubelles individuelles

Implantation de nouveaux conteneurs collectifs à proximité des usagers

Adaptation de la tarification de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Aussi, les conteneurs d'apport collectif sont vidés aussi souvent que nécessaire. Le prestataire retenu devra respecter un objectif de non-débordement sous réserves de pénalités financières.

La CC Forez-Est renforcera les campagnes de désinfection et de lavage des conteneurs enterrés.

Enfin, pour limiter les incivilités et les dépôts sauvages au pied des conteneurs et plus généralement sur l'ensemble de la commune, des contrôles plus soutenus seront effectués et les responsables seront amendés.

Nous poursuivons également notre stratégie de gestion des biodéchets qui s'avère être un succès. Sur la commune de **Cottance**, la priorité est donnée au compostage.

Si vous possédez un peu de terrain, il s'agit de la solution la plus adaptée pour traiter les déchets alimentaires.

Depuis Novembre 2023 un site de compostage partagé est à disposition des habitants. Il est situé au 37 rue du Saveton, dans l'enceinte du jardin partagé. N'hésitez pas à l'utiliser en y déposant vos biodéchets (les consignes de dépôt sont indiquées sur les bacs) et ainsi réduire d'environ 1/3 le volume de vos ordures ménagères. Des bio-seaux sont disponibles gratuitement auprès de la mairie (1/foyer et sur inscription)

Pour vos déchets de jardin, pensez au broyage des végétaux et au mulching de la tonte.

### **Recycler, ça change vraiment les choses pour la planète ?**

**Oui, oui et oui** : ressources naturelles préservées ou énergie économisée...

La preuve en chiffres!

**A Cottance**, vous avez trié 29 tonnes de déchets recyclables et 30 tonnes de verre. C'est une matière première secondaire. Autant de ressources préservées.

Votre geste de tri a permis de :

- Réduire l'effet de serre de 12 tonnes de CO2  
Soit l'équivalent de 109 177 kms en voiture
- Réduire la consommation d'énergie en économisant 263 890 MegaJoules  
Soit l'équivalent de 40 600 jours de conso TV

## Rappel des bonnes pratiques dans la démarche du tri

Des contrôles de qualité de tri sont effectués régulièrement sur le territoire de CC Forez-Est. Sur l'année 2024, votre commune a un taux d'erreur de tri de 18% sur les déchets recyclables (poubelle jaune). Les refus de tri coûtent très chers à la collectivité. En effet, ces erreurs sont écartées du circuit de traitement au centre de tri (Firminy) puis acheminés au centre des déchets ultimes (Roche-la-Molière) où une taxe d'Etat (TGAP) est appliquée en plus des coûts de traitement liés à l'enfouissement.

⇒ **Pour rappel, seuls les emballages doivent être jetés dans la poubelle jaune. Ces déchets doivent être mis en vrac (pas de sac) et sans les imbriquer (ne pas les mettre les uns dans les autres).**

Les erreurs de tri dans la poubelle jaune les plus fréquentes sont :

- ◆ **Les emballages en verre.** Ces emballages sont à déposer dans un conteneur d'apport volontaire dédié au verre
- ◆ **Le textile.** Cette catégorie est à déposer dans les bornes de collecte textile disponible sur le territoire (retrouvez l'emplacement des points d'apport volontaire sur [www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr)).
- ◆ **Les produits d'hygiène** (couches, mouchoirs, alèses...). Ces déchets sont des déchets souillés et sont donc non recyclables. Ils doivent être déposés dans la poubelle verte.

Afin d'alléger vos ordures ménagères, pensez au composteur collectif, installé depuis 2023 il permet de valoriser vos déchets alimentaires !

Nous rappelons aux usagers de respecter les consignes que vous trouverez sur le panneau et ce pour un compost de qualité et un environnement préservé !

- ◆ Limiter les surplus de marchandises boulangères, pâtisseries ...
- ◆ PROSCRIRE les résidus de viandes ou poissons / fruits de mer, coquilles d'huitres ou de moules !
- ◆ ECARTER les sacs plastiques
- ◆ DECHIRER les sacs krafts
- ◆ DETAILLER les fruits & légumes abîmés
- ◆ RECOUVRIR de broyat



⇒ **Le compostage est une solution facile, peu coûteuse, demandant peu d'entretien, qui permet de réduire la quantité d'ordures ménagères à enfouir et de valoriser vos déchets alimentaires par la production d'un amendement de qualité.**

⇒ **Ci-contre photo A NE PAS REPRODUIRE !!**

### CONTEXTE



Rendez-vous sur la foire aux questions



### 1 RENOUELEMENT DU MARCHÉ DE GESTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS

◦ Nouveau marché de 2025 à 2032 pour toutes les collectes confondues (ordures ménagères, tri, verre et gestion des déchetteries), ainsi que pour le traitement et la valorisation des déchets.

### 2 EXPLOSION DES COÛTS DE PRESTATION

◦ Coûts de collecte en forte augmentation (énergies, équipements, personnel...)

◦ Coûts de traitement de plus en plus élevés (Prix du traitement par enfouissement, fixé par l'exploitant)

◦ Augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes): Le prix à la tonne étant fixé par l'État, il atteint le maximum, jamais connu.

**DE 17 € LA TONNE DE DÉCHETS ENFOUIS EN 2019 À 65 € EN 2025.**

◦ La mise en place de la collecte et du traitement des biodéchets: Les nouveaux services imposés par l'État, ont un coût pour la collectivité.

### LISSAGE DE L'AUGMENTATION SUBIE, SUR 3 ANS.

+ 2 MILLIONS PAR AN

### 3 INSTABILITÉ DES RECETTES DE REVENTE DES MATIÈRES

◦ Face à une quantité de plus en plus importante de matière recyclée, le prix d'achat baisse et les recettes sont moins importantes.



5

4

3

2



# RÉPARTITION DE LA HAUSSE DES COÛTS

COMPARATIF DES COÛTS AVEC L'EXERCICE 2023

o 2025

## UNE HAUSSE DE PRÈS DE 2 MILLIONS D'EUROS

- + 1,1 MILLIONS € Le coût de la collecte des ordures ménagères et des papiers et emballages
- + 500 000 € La gestion des déchèteries
- + 115 000 € Le traitement des ordures ménagères
- + 150 000 € La collecte des biodéchets
- + 90 000 € Le centre de tri de Firminy
- + 20 000 € La collecte du verre
- + 20 000 € La collecte des cartons pour les commerçants

La CC Forez-Est étudie des solutions permettant de diminuer certains postes de dépenses. C'est pourquoi, elle s'oriente vers l'incinération d'une partie de ses déchets, moins coûteuse que l'enfouissement.



## IMPACT SUR VOTRE FACTURATION

Force est de constater, que pour appliquer les principes des règles budgétaires de toute collectivité, le budget de la gestion et de la valorisation des déchets, d'environ 11 millions d'euros, doit être équilibré et autonome.

Ainsi, le montant des Redevances d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) appliqué aux usagers doit évoluer.

La grille tarifaire sera restructurée dès l'année 2025. Elle permettra de dissocier les foyers constitués d'une et de deux personnes.

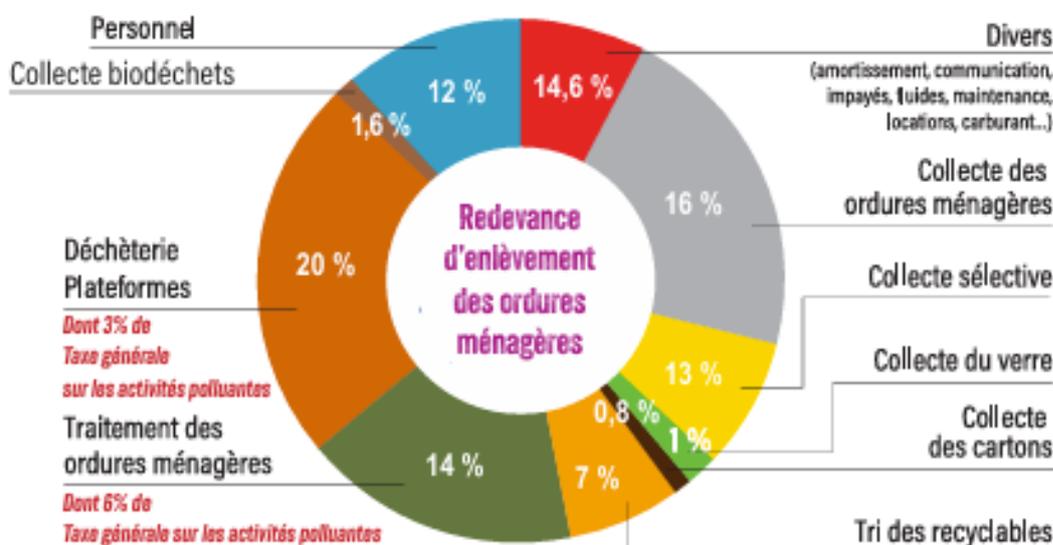
Afin de ne pas faire supporter à l'utilisateur une hausse trop brutale, sur une année, LA CC FOREZ-EST A CHOISI DE LISSER L'AUGMENTATION SUBIE, SUR TROIS ANS.

Enfin, elle a décidé de ne pas répercuter l'intégralité de la hausse à l'utilisateur, pendant 2 ans. Ce qui représente 1,4 millions d'euros.

*Retrouvez les nouveaux tarifs sur notre site internet*

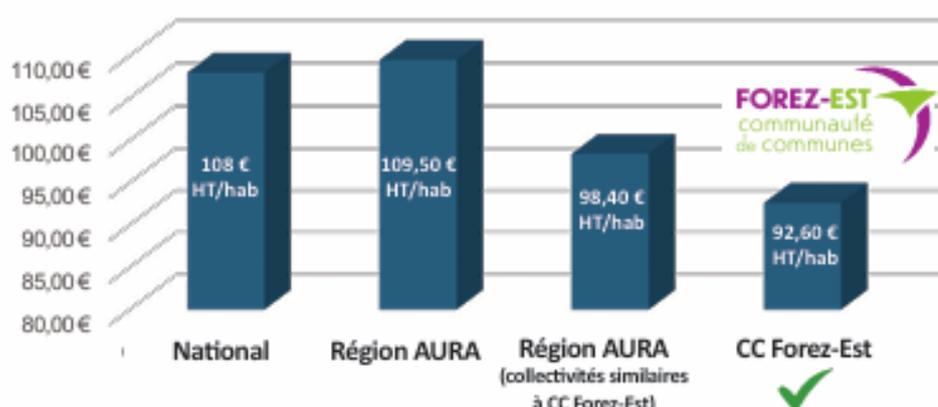


## VENTILATION DE VOTRE FACTURE



# COMPARATIFS AUX AUTRES TERRITOIRES

## Coût 2022 (€/hab)




**FOREZ-EST  
EN DESSOUS DE  
LA MOYENNE  
NATIONALE ET  
RÉGIONALE**

## LE COÛT DU TRI

### La gestion du tri a un coût.

Sans les aides et la revente des matières recyclables, la gestion du tri serait plus coûteuse que celle des ordures ménagères (à l'€/tonne). En effet, le coût à la tonne serait de 420 €/tonne. Il est ramené à 160 €/tonne grâce à votre geste de tri.

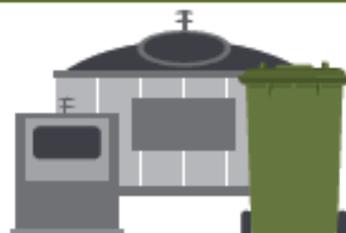
En effet, les moyens de collecte déployés sont similaires à ceux des ordures ménagères pour un poids ramassé, moins élevé.

Les matières collectées sont ensuite transportées au centre de Firminy, afin d'être triées par un process automatisé et des interventions humaines sur les chaînes.

Les matières recyclables sont ensuite envoyées dans les bonnes filières. Les refus de tri sont rechargés et acheminés au centre d'enfouissement de Roche-la-Molière. C'est ce qui coûte très cher !


**SANS TRIER,  
L'IMPACT SUR LA  
FACTURE SERAIT  
PLUS IMPORTANT**

### COÛT ORDURES MÈNAGÈRES



(Collecte  
Transport  
Enfouissement  
TGAP)

**258 € HT/tonne**

### COÛT TRI



(Collecte  
Transport, Tri  
Livraison des matériaux  
aux recycleurs)

**160 € HT/tonne**



**ERREURS DE TRI DANS LE CONTENEUR JAUNE**  
 Collecte + Transport + Tri + Rechargement + Enfouissement + TGAP  
 =  
**582 € HT/tonne**

**AVEC DE BONS GESTES DE TRI, NOUS POURRIONS ÉCONOMISER PRÈS DE 300 000 €**



# Plantons des haies

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire (FDC42) vous accompagne dans vos projets de plantations de haies et d'agroforesterie sur l'ensemble du territoire. En effet, afin de promouvoir la compétitivité, la durabilité et la diversification des zones rurales, l'Europe développe un « Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural » (FEADER).

## Accompagnements possibles



### Les plantations

- **Qui peut en bénéficier ?**

Ouvert à tous les particuliers, agriculteurs et collectivités locales

- **Les projets éligibles ?**

Tous les projets de plantations présents en milieu agricole ou naturel : haies, alignement d'arbres, agroforesterie,....

- **Comment nous vous accompagnons ?**

Accompagnement financier, technique et aide à la plantation

**La totalité de votre projet de plantation peut être financé.**



### La gestion des plantations

**Conseils techniques** sur les pratiques de gestion de la haie.

**Accompagnement sur la taille de formation** des jeunes haies.



### Qui contacter ?

**Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire**

Tél : 07 49 36 41 74  
pae@fdc42.fr

# Les salles à votre disposition dans la commune de Cottance :

## LA HALLE MUNICIPALE

Est un lieu d'accueil public et ne peut être privatisé.

Toutefois, pour la bonne gestion, il est nécessaire de prévenir toute manifestation, réunion de famille ou autre évènement par mail à [communedecottance@gmail.com](mailto:communedecottance@gmail.com).

Pas de location, l'utilisation est gratuite.

## LA SALLE DE LA CURE

Est un lieu d'accueil public, dédié aux activités des associations dans la mesure du possible et sous réserve de l'occupation des locaux par la mairie pour un évènement ponctuel et offrant un intérêt général.

Les associations sont tenues d'indiquer l'occupation des locaux que cela soit pour les activités ponctuelles ou régulières afin qu'un planning soit effectif et mis à jour.

L'utilisation est également gratuite pour les associations.

## LA SALLE D'ANIMATION

Est un lieu soumis à la location, pouvant être réservés par les Cottançois ou les personnes extérieures au village.

Plusieurs formules vous sont proposées ci-dessous et vous trouverez les tarifs associés.

Pour chaque location et selon la configuration choisie un chèque de caution vous sera demandé à la signature du contrat.

Toute pièce de vaisselle cassée et/ou détériorée devra être remboursée en fonction des tarifs qui vous seront indiqués lors de la signature du contrat.

FORMULES	COTTANÇOIS	EXTERIEURS
Salle du bar sans cuisine	100 €	180 €
Salle du bar + cuisine	180 €	250 €
Salle du bar + salle principale	180 €	250 €
Salle du bar + salle principale + cuisine	250 €	370 €

Pour toute réservation de salle ou information merci de contacter Vanessa COQUARD par sms au 06.50.77.57.42 (du lundi au vendredi avant 20h) ou par mail à [communedecottance@gmail.com](mailto:communedecottance@gmail.com) (à privilégier).

Les salles sont entretenues autant que possible. Que cela soit pour les salles mise à disposition gracieusement par la municipalité ou la salle en location, il est nécessaire d'en prendre soin et des respecter les lieux et les règlements de chaque lieu d'accueil.

Merci de votre compréhension !